CONSEIL COMMUNAL

9ème séance



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à la prochaine séance du Conseil communal fixée au jeudi 8 décembre 2005, à 19H00 à la Salle de spectacles

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2005.
- 2. Assermentation.
- 3. Communications de la Présidence.
- 4. Communications de la Municipalité.
- 5. Communications éventuelles de la Commission des finances.
- 6. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales.
- 7. Nomination d'un membre à la Commission de gestion.
- 8. Nomination d'un membre à la Commission de naturalisation (ancienne loi).
- 9. Nomination d'un membre à la Commission des pétitions.
- 10. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux art. 40, lettre g) du Règlement du Conseil communal.

11. <u>Préavis No 65</u>:

Admission de 18 candidats à la bourgeoisie de la Commune de Renens. Mme Catherine Saugy, présidente-rapporteure.

12. <u>Préavis No</u> 66:

Projet "BIO R+" - Mesure spécifique destinée aux jeunes sans emploi. Mme Karine Clerc Ulloa, présidente-rapporteure.

13. Budgets de la Commune - 2	<i>2</i> 005	:
-------------------------------	--------------	---

- a) de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge.
- b) de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" à Vidy.
- de la Commune de Renens.

Rapport de la Commission des finances.

14. Préavis No 67:

Aménagement de la rue du Caudray et du carrefour avenue du Censuy/rue du Caudray

- Création d'une piste cyclable à l'avenue du Censuy.

Dépôt du préavis - Discussion préalable.

- 15. Propositions individuelles et divers.
- 16. Jetons de présence.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président :

R. Divorne

Renens, le 29 novembre 2005/rj

<u>NB</u>: Mesdames et Messieurs les Président(e)s de groupes voudront bien communiquer au Bureau du Conseil, à **20H00**, les noms des candidat(e)s proposé(e)s pour la commission d'étude du préavis.